

## R.I.F.A APNEE

MODULE	CAPACITES	QUI FORME, QUI VALIDE ?	LIEU	DUREE DE FORMATION	DIPLOME EQUIVALENT
1	Application des méthodes de surveillance Communication entre apnéistes lors d'un accident en apnée.	Moniteur-entraîneur fédéral d'apnée 1 <sup>er</sup> degré ou Moniteur de PSM	Piscine / milieu naturel	20 mn Minimum	Aucune équivalence
2	Mise en sécurité de l'accidenté.	Moniteur-entraîneur fédéral d'apnée 1 <sup>er</sup> degré ou Moniteur de PSM	Piscine / milieu naturel	50 mn Minimum	Aucune équivalence
3	Mise en sécurité de la palanquée.	Moniteur-entraîneur fédéral d'apnée 1 <sup>er</sup> degré ou Moniteur de PSM	Piscine / milieu naturel	20 mn Minimum	Aucune équivalence
4	Coordination et partage des différentes opérations liées à l'accident.	N'importe quel formateur de cette liste.	Piscine / milieu naturel/ salle	8H00 minimum pour l'ensemble des modules 4,5, 6,7	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les titulaires de l'AFPS+ AFCPSAM</li> <li>- Les titulaires du RIFAP, RIFANEV</li> <li>- les médecins et infirmiers anesthésiste licenciés FFESSM</li> <li>- les titulaires du CFPS délivré avant le 22.09.01 ont par équivalence les capacités, 4 , 5, 6 et 7</li> </ul>
5	Prise en compte des malaises de la victime et évaluation des fonctions vitales.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Toute personne habilitée à signer les compétences 4, 5, 6 et 7 du RIFAP ou RIFANEV</b></li> <li>-Ex formateur de CFPS titulaire de l'AFPS+ AFCPSAM</li> </ul>	salle		
6	Mise en œuvre des techniques adaptées à l'état de la victime.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- un cadre technique, à minima E3,ou MF1NEV titulaire de l'AFPS+ AFCPSAM</li> <li>-un moniteur national de secourisme ou moniteur de premiers secours sécurité civile licenciés</li> <li>- un médecin fédéral</li> </ul>	salle		
7	Appel aux secours. Passation des informations aux urgences et suivi.	N'importe quel formateur de cette liste.	Piscine / milieu naturel/ salle	30 mn Minimum	(malgré le principe d'équivalence, une mise à jour est fortement conseillée aux détenteurs des diplômes ci-dessus, notamment sur la compétence 5 ou la spécificité des accidents en Apnée est abordée)

Licencié FFESSM de plus de 16 ans. Acquis validés en une ou plusieurs séances.